



REGARDS

Septembre 2013



« RÉFORME: MODIFICATION EFFECTUÉE DANS UN BUT D'AMÉLIORATION »

Si nous étions en grève et dans la rue le 10 septembre, ce n'était pas uniquement pour protester contre la prochaine « réforme » des retraites mais plutôt pour la réclamer! En effet, dans ce projet, comme dans ceux qui l'ont précédé (Balladur 1993, Fillon 2003, Woerth 2010), on cherche en vain une quelconque amélioration de notre régime de retraite. Pourtant des solutions existent, réalistes et viables économiquement. Lisez à cet égard les propositions de la CGT. Les gouvernements successifs n'envisagent la question des retraites que par le petit bout de la lorgnette de son financement. C'est la commande de la troïka commission européenne- FMI- Banque mondiale, porte-voix du patronat et de la finance internationale. Derrière ce diktat de la réduction des déficits publics, creusés pour une bonne part, rappelons-le, par la diminution des prélèvements sur les plus riches et les entreprises, il y a l'idée que l'État doit s'effacer devant les intérêts privés et le développement continu de la marchandisation. C'est en vertu de ce principe que nos salaires sont gelés depuis quatre ans, que des emplois sont supprimés massivement dans notre administration et que les réorganisations successives de nos services dégradent nos conditions de travail.

Tout cela est lié, il ne faudra pas l'oublier cet automne, au moment de lutter pour inverser la tendance, stopper la régression et obtenir de vrais réformes, progressistes!.

RETRAITES: ON PEUT FAIRE AUTREMENT!

Le gouvernement a choisi de confirmer et renforcer les mesures Fillon-Woerth, conduisant les jeunes nés après 1973 à travailler 43 ans pour une retraite à taux plein. Plus grave, le comblement du déficit du régime pèsera sur les seuls salariés.

Pour la CGT, ce n'est évidemment pas satisfaisant. Pour nourrir le débat, il faut préciser certaines choses, que les médias se gardent bien de mettre en avant. Tout d'abord, il faut noter que seul le financement des retraites est abordé et jamais les questions de fond: quel est l'âge adapté de départ, quel est le montant minimum avec lequel on doit partir,..., toutes questions de principe dont devraient découler les autres, et non le contraire. D'autre part, l'allongement de la durée de cotisations n'a pas pour objectif de faire travailler plus longtemps mais vise à faire baisser le niveau des pensions. Moins d'un salarié sur deux est en emploi lorsqu'il atteint l'âge de la retraite. La durée d'activité réelle sur une vie ne cesse de se réduire depuis... plus de 150 ans. Elle tend vers 35 années et on en demanderait 43 et plus pour une retraite à taux plein!



Pour la CGT, le système de retraite a pour premier objectif de garantir un niveau de revenu aux retraités, en rapport avec leur rémunération d'actif. Son évolution doit se construire autour du "taux de remplacement" du revenu d'activité, et du niveau de la pension. Ce n'est pas l'option choisie par nos gouvernements successifs ni préconisée par les commissions soit disant expertes (C.O.R., Commission Moreau). La CGT a des propositions qui:

- permettraient de dégager des ressources supplémentaires pour régler durablement la question des déficits.
- amélioreraient la situation des retraités actuels et futurs.
- favoriseraient l'emploi et les salaires.

Une véritable réforme, par le haut, doit en premier lieu s'accompagner de changements radicaux en termes de politiques d'emploi et de salaires. Plus largement, elle doit s'inscrire durablement dans un processus de revalorisation du travail et de reconquête d'une protection sociale de haut niveau, solidaire et efficace. On vit d'autant mieux sa retraite qu'on a bien vécu son travail. Il y a un lien étroit entre situation économique et capacité à financer durablement une protection sociale de haut niveau. La situation salariale s'est considérablement dégradée. Or on ne construit pas une bonne retraite avec des petits salaires. Plus d'emplois et plus de salaires, c'est aussi plus de cotisations pour la protection sociale et les retraites. Il est urgent d'œuvrer au plein emploi et de revaloriser les salaires plutôt que d'accorder la priorité aux dividendes des actionnaires.

En terme de financement et d'incitation, la CGT propose une majoration du taux de cotisations «employeurs» pour les entreprises ayant recours à des salaires de misère, à l'intérim, aux CDD, voire au travail informel ou dissimulé (+ de 10 milliards d'euros). Dans l'hypothèse d'une progression vers l'égalité salariale femmes - hommes, que tout le monde dit appeler de ses vœux, c'est au moins, dès 2015, environ 5 milliards de ressources supplémentaires pour les retraites chaque année, plus de 10 milliards dès 2020, soit plus de la moitié du déficit annoncé (20 milliards d'euros).

Aujourd'hui, environ 250 milliards d'euros sont perçus par les entreprises en guise de rémunération de leurs placements financiers, essentiellement sous forme de dividendes. Nous considérons que prélever 20 milliards d'euros sur ces revenus ne mettra personne sur la paille et ne nuira pas à l'économie, bien au contraire. Exemple: 15 millions de retraités avec un meilleur pouvoir d'achat, c'est tout bénéfice pour l'économie: cela génère de l'emploi et des salaires.



Ouverture du droit à la retraite: Pour la CGT, c'est 60 ans

Nous proposons 75% minimum du salaire d'activité et pas de pension inférieure au SMIC revendiqué par la CGT (1700 euros). Les années d'études doivent entrer dans le calcul de la retraite.

Il faut également reconnaître La pénibilité par des départs anticipés. La pénibilité n'est pas reconnue dans le secteur privé et elle est remise en cause dans le public. Il est grand temps de prendre les mesures qui s'imposent, dans le public et le privé, pour que les salariés qui ont été exposés à la pénibilité bénéficient d'un départ anticipé avec une retraite complète, sans décote ni abattement. La dernière véritable négociation sur ce sujet avait permis de déterminer trois familles de critères pour mesurer le niveau d'exposition: les efforts physiques (port de charges lourdes, postures...), les environnements agressifs (produits toxiques, humidité, froid, chaleur...) et les horaires (travail posté, de nuit...). Ces critères avaient fait l'objet d'un large consensus mais la négociation n'a pas abouti parce que le patronat refuse de financer la mise en place du dispositif. Lorsqu'on connaît la situation des salariés concernés, c'est complètement inacceptable. Le dernier projet gouvernemental, s'il présente des avancées, est bien trop timoré. Si le principe d'un compte individuel n'est pas une mauvaise idée en soi, les dispositions qui y sont associées sont très largement insuffisantes et permettraient aux salariés concernés de partir au mieux...à 60 ans



Les fonctionnaires retraité-e-s ne sont pas des privilégié-e-s !

La CGT est favorable à un rapprochement entre privé et public par le haut, avec des critères de pénibilité proches, et permettant réellement un départ anticipé dans le privé. Les principales différences viennent du fait que:

- dans l'État, plus de la moitié des nouveaux retraité-e-s sont cadres, les enseignant-e-s y étant nombreux.
- la différence de pension entre femmes et hommes est inférieure à celle du privé. C'est cela qui pour l'essentiel explique que les retraites du public sont pour leur montant moyen supérieures à la moyenne du privé, et non pas une prétendue générosité de leurs régimes de retraite. La retraite des femmes de catégorie C (employées et

ouvrières) est équivalente à la moyenne globale des pensions des femmes, alors que pour les hommes de cette catégorie, elle ne représente que les deux tiers de la pension moyenne masculine.



Six mois ou dix ans ?

Si on utilisait les 6 derniers mois pour calculer les pensions des salariés du privé, les conséquences en seraient catastrophiques pour beaucoup d'entre eux. Les salaires les plus élevés ne sont pas ceux des dernières années pour beaucoup, d'autant plus qu'une forte proportion est en dehors de l'emploi pendant les années qui précèdent la retraite.

C'est pourquoi la référence du privé est "les meilleures années" et non "les dernières années". D'ailleurs pour baisser les retraites du privé, la référence est passée des 10 aux 25 meilleures années. Chaque régime de retraite obéit à une construction différente des rémunérations. Les fonctionnaires ne connaissent pas le chômage, ils ont une carrière ascendante, mais ne négocient pas leur rémunération par entreprise ou branche, puisqu'ils suivent une grille indiciaire commune à toute la Fonction publique. Le calcul sur les 6 derniers mois dans le public est l'équivalent du calcul sur les 10 meilleures années dans le privé. La justice serait-elle de baisser les retraites des fonctionnaires dans la même proportion qu'ont baissé celles du privé en passant de 10 à 25 ans ? Pour la CGT, la justice est de revenir aux 10 meilleures années dans le privé.

Des salaires en baisse = des pensions au rabais

La politique de décrochage du point d'indice par rapport à l'inflation a déjà fait considérablement baisser le niveau des pensions. La pension est calculée sur la rémunération indiciaire du fonctionnaire, hors primes. Faire baisser le point d'indice, c'est faire baisser le niveau de la pension au moment du départ en retraite.

Les fonctionnaires subissent depuis 2009 un prélèvement supplémentaire sur les salaires. Autant il est naturel de cotiser plus pour bénéficier de plus de droits, autant la réalité pour les fonctionnaires est de cotiser plus pour avoir moins. La cotisation retraite du fonctionnaire passera déjà de 2011 à 2020 de 7,85% du traitement brut à 10,80%, pour aucun droit supplémentaire, bien au contraire

RÈVES, BRÈVES, BRÈVES, BRÈVES, BRÈVE, B

Un lecteur réagit à la note de cet été sur la « bonne » utilisation de l'air conditionné

Votre sollicitude à l'égard de notre santé devrait me ravir mais le ton de votre message ainsi que les recommandations qui les accompagnent m'amène au constat suivant : vous êtes un tétraplégique de la confiance! Comment pouvez vous oser nous rappeler que la climatisation peut s'avérer brutale pour l'organisme ! Quelles sont vos compétences dans ce domaine ? la connaissance et la vérité sortirait-elle de la bouche de l'indice le plus élevé? je n'ai nul besoin de vos rappels pour savoir s'il est préférable d'ouvrir les fenêtres ou de les fermer. La climatisation la nuit? Que je pense à fermer ce dispositif en même temps que l'éclairage? Votre suggestion est insulte au sens commun. Vous nous proposez différentes méthodes simples pour préserver la chaleur : vos moulinets constituent effectivement un moyen simple et gratuit de se ventiler à moindre frais .

Le premier gisement d'économie : la climatisation? Lorsque vous vous êtes rendu en TGV à l'Hôtel Mariotte par milliers pour une grande messe, avez vous pensé au "gisement d'économie" ?

La climatisation ne renouvelle pas l'air? Merci d'être aussi pertinent! Vous nous prenez pour des demeurés ? Nous ne vivons pas dans des cavernes: nos maisons mais également nos voitures sont climatisées: nous avons appris à brasser l'air en privé pendant que d'autres le font au travail.

A titre personnel je gère l'énergie de l'état comme celle de la maison : avec le souci d'éviter le gaspillage. Nos salaires nous invitent à la mesure dans tous les domaines.

La température entre l'extérieur et l'intérieur ne doit pas dépasser sept degrés: donc l'hiver, lorsqu'il fait -5 à l'extérieur nous travaillerons à +2 . Pour votre information en 2003 la température extérieure a atteint 42°: je vous invite à travailler par 35° .

Le PQ, la climatisation, les essuie mains : nous pouvons si vous le souhaitez mettre 2 parpaings dans la chasse d'eau pour économiser 2 litres .

Avant d'être un fonctionnaire je suis un citoyen mais également un chef de famille qui doit gérer un budget. Votre intervention confirme le peu de considération que vous avez envers vos collègues des services extérieurs. Je vous informe que des cadres de votre niveau voir plus élevé sont sur le site: ils ont avant vous attiré notre attention sur ces problématiques.

Votre message infantilisant a fait de vous une star sur le site de Cavaillon. On vous y attend pour débattre ensemble de nouvelles pistes d'économie mais également pour évoquer les problèmes d'assiette de l'impôt, de contrôle de l'impôt, de recouvrement de l'impôt qui ne semblent plus être le cœur de métier de notre maison.

Rigueur budgétaire (suite): Un certain nombre de chefs de services semblent vouloir postuler pour le concours Lépine des économies de bouts de chandelles. C'est ainsi que l'un d'entre eux n'a rien trouvé de mieux que de faire la chasse aux agents qui mettent leurs téléphones portables à charger sur leur poste de travail. Au moment ou on met sous presse, on n'a pas trouvé plus stupide mais le concours continue!

Rigueur budgétaire (encore): Les camarades des Alpes de Hautes Provence nous avaient prévenu, le premier geste fort de notre nouveau directeur serait de faire acheter un pupitre avec micro et drapeaux français et européen. Ca n'a pas manqué, une semaine après son arrivée, une belle photo avec pupitre ornait ulyse local. Coût de l'opération : plus de 500 Euros. Il y a des priorités budgétaires.

Rigueur budgétaire (toujours) : La nouvelle est tombée la semaine dernière. Suite au départ inopiné de l'agent chargé du courrier au Service Impôts des Particuliers d'Avignon-est, les agents devront à tour de rôle assumer cette charge. C'est vrai que dans ce service qui a subi six suppressions d'emplois ces cinq dernières années, ou deux postes de C et un poste de B ne sont pas pourvus et ou plusieurs longs congés sont à déplorer, les collègues n'ont que cela à faire!



Rigueur budgétaire (fin?): La démarche stratégique est à peine mise en place dans le département que la direction bruisse de rumeurs: regroupement des deux sites d'Orange, vente du bâtiment 6 (redevance), fusion des Services Publicité Foncière d'Avignon, voire des Services impôts des entreprises,.. On retarde des travaux nécessaires à la trésorerie municipale de Carpentras car les agents rejoindraient bientôt leurs collègues fiscaux,...La CGT exigera des réponses lors du prochain CTL.: